



Saint-Pierre le 6 septembre 2010

Annick GIRARDIN  
député  
conseiller territorial  
de Saint-Pierre-et-Miquelon

M. Jean-Régis BORIUS  
Préfet de l'Archipel

SAINT-PIERRE

**PERMANENCE SAINT-PIERRE**

BP 4477 - 97500

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

**TÉLÉPHONE**

05 08 41 99 98

**TÉLÉCOPIE**

05 08 41 99 97

**ADRESSE ELECTRONIQUE**

ecrire@annickgirardin.fr

**ASSEMBLEE NATIONALE**

126, rue de l'Université

75355 PARIS cedex 07 SP

**TELEPHONE**

01 40 63 73 03

**TELECOPIE**

01 40 63 78 74

**ADRESSE ELECTRONIQUE**

ecrire@annickgirardin.fr

**BLOG**

www.annickgirardin.fr

Monsieur le Préfet,


C'est avec plaisir que j'ai pris connaissance de votre courrier du 30 juillet dernier m'informant du versement à la société EDC de la troisième et dernière fraction de l'aide complémentaire annuelle de 300 000 euros que j'avais obtenue en début d'année 2008 et qui m'avait été confirmée par M. Christian ESTROSI, alors Secrétaire d'Etat à l'Outre-mer, dans un courrier daté du 28 février 2008.

On ne peut que se féliciter que l'Etat ait tenu ses engagements financiers, même si je regrette qu'il ait fallu l'an dernier attendre une crise sociale pour obtenir le virement des 300 000 euros au titre de 2009.

Il est donc important aujourd'hui de faire un bilan scientifique et économique de cette activité aquacole avant la fin de l'année 2010, pour déterminer les conditions de sa pérennité. Chacun pourra alors (pouvoirs publics et entrepreneurs privés) décider de son engagement respectif avant la saison prochaine.

L'Etat pour sa part ayant déclaré officiellement ne plus soutenir le fonctionnement (notamment les charges inhérentes aux salaires) des entreprises du secteur pêche et aquaculture - quelles qu'elles soient - il est nécessaire pour les dirigeants de EDC de connaître quels sont les types d'accompagnements auxquels ils peuvent s'attendre afin de décider de la poursuite, ou pas, de l'activité de la société, et d'établir les plans d'investissement, de recherche et de commercialisation qui conditionneront l'avenir de cette entreprise, dont nous connaissons tous l'enjeu économique pour la commune de Miquelon.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma haute considération.

*Bien à vous,*  
  
Annick Girardin